



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE
DES SURVEILLANTS**

Mr Huet-Lambing Cyril
Secrétaire général National Adjoint
Syndicat pénitentiaire des Surveillant(e)s
sps.di.pacacorse@gmail.com
06. 58. 73. 92. 27

Le 07. 06. 24 à Aix-en-Provence

COMMUNIQUÉ S.P.S

Le Syndicat Pénitentiaire des surveillant(e)s Alerte les autorités publiques !

Depuis l'assassinat tragique de deux de nos collègues le 14 mai dernier, le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants est extrêmement inquiet face à la dégradation continue des conditions de travail au sein de l'administration pénitentiaire, notamment concernant les Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP), les Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS) et les Pôles de Rattachement des Extractions Judiciaires (PREJ).

En effet, depuis le 14 mai dernier, les agents subissent la réduction délibérée du niveau d'escorte de certains détenus, la réduction du personnel pour les missions, déjà bien en-dessous de la doctrine d'emploi. Des agents habilités ESP donc armés, sont désarmés sur des missions pour éviter le mélange des équipes armées et non armées. Il est légitime de se demander combien de vies doivent être sacrifiées avant que notre hiérarchie cesse de céder aux pressions de la magistrature et du médical. Evidemment, par mesure de sécurité, nous ne pouvons pas révéler les détails des missions qui se déroulent dans des situations extrêmement périlleuses. Il est crucial de protéger nos collègues et de ne pas les exposer à des risques supplémentaires.

Pour le SPS la situation se dégrade en raison de l'absence de communication claire de la part des hauts fonctionnaires conduisant ainsi à l'improvisation de certains directeurs de régions.

L'incompréhension règne quant aux promesses non tenues du garde des Sceaux (des moyens humains et de contrainte sans délai) concernant des mesures immédiates pour renforcer la sécurité des surveillants. Au lieu de cela, nous constatons un écart grandissant entre les engagements pris et la réalité sur le terrain. Au fur et à mesure que les réunions avancent, les documents écrits ne correspondent pas aux promesses verbales faites par Monsieur Dupont-Moretti. Les écrits que nous recevons sont considérés comme dévoyés et imprécis, ce qui laisse la possibilité de les interpréter de manière contradictoire.

.. /..

L'administration pénitentiaire ne serait-elle pas entrain de gagner du temps jusqu'à la fin des élections européennes, pour finalement expliquer comment se passer des moyens que nous demandons pour assurer une sécurité accrue à notre personnel.

De plus, il est regrettable que certaines instances judiciaires de la magistrature ne souhaitent pas adapter leurs méthodes, préférant exposer la vie de nos collègues plutôt que d'utiliser des outils éprouvés tels que la vidéosurveillance ou voir même de se déplacer. Aussi, nous regrettons le manque de cohérence du service médical qui semble refuser la Visio dans nos établissements. Pourtant cette méthode pourrait minimiser les sorties médicales inutiles et assurer la sécurité de tous.

Nous exigeons de notre garde des Sceaux, que des mesures soient prises sans délai pour garantir la sécurité de nos collègues et qu'il ordonne clairement à nos dirigeants de ne pas exécuter toutes les missions au péril de la vie des surveillants sous la menace constante de certains magistrats et du corps médical.

Face à cette situation intolérable, le SPS demande avec fermeté un changement de ministère. Il devient nécessaire que l'administration pénitentiaire sorte du ministère de la Justice et voie son intégration immédiate au ministère de l'intérieur, un ministère plus en phase avec nos missions de sécurité intérieure.

Indépendant, Autonome et 100% Surveillant(e)s

Mr Huet-Lambing Cyril

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Huet-Lambing', written over a horizontal line.